

Evaluation des risques sanitaires :
le cas des centres de regroupement de boues de dragage.

P. Delmelle

*Plate-forme scientifique environnement – santé
Rue du Chéra, 200, B-4000 Liège*

*Tel : +32 (0)4 229 82 99
email : p.delmelle@issep.be*

Avec près de 450 km de voies navigables, le réseau fluvial wallon fait figure de noeud important du transport par voie d'eau aussi bien à l'échelon régional, que national et européen. Malheureusement, en raison de son envasement croissant, ce réseau est sous-exploité. Pour pallier à ce problème, des opérations conséquentes de dragage doivent être menées rapidement par le Ministère de l'Équipement et des Transports.

En Wallonie, les matériaux de dragage entrent dans la catégorie des déchets, et leur gestion relève des dispositions décrétales et réglementaires ayant trait à ce type de matières. Telle qu'existante, la filière de gestion de ces matériaux nécessite impérativement la déshydratation préalable des boues qui ont été extraites des cours d'eau. Les centres de regroupement sont des zones en milieu ouvert où seront déposées, à titre temporaire, les produits de dragage.

L'implantation de tels centres de regroupement soulève des inquiétudes tant au niveau environnemental que sanitaire. En effet, les sédiments qui sont dragués renferment une variété de substances chimiques (métaux lourds, hydrocarbures, PCB, etc.) aux propriétés de toxicité avérée. Il importe d'estimer le risque pour la santé qui peut résulter d'une exposition aux substances contenues dans les boues mises en dépôts dans les centres de regroupement.

Dans ce but, et moyennant quelques modifications, la méthodologie d'évaluation des risques sanitaires (ERS) s'avère pertinente et d'intérêt. Une ERS doit être comprise comme une démarche visant à structurer les éléments de connaissance, tout en les assortissant des incertitudes correspondantes. Elle vise à présenter aux différentes parties, et de manière explicite, les éléments d'analyse sur lesquels la prise de décision pourra s'appuyer.

Dans cet exposé, nous détaillons chaque étape de l'ERS dans le cas des centres de regroupement de boues de dragage. Bien que qualitatif, cet exercice met en lumière les points nécessitant plus d'attention. Potentiellement, l'exposition aux particules fines de sédiments, enrichies en métaux lourds et en certains hydrocarbures aromatiques polycycliques et mises en suspension dans l'air par l'action du vent, est un facteur de risques. Cependant, il serait hasardeux d'extrapoler les résultats d'une ERS particulière à d'autres centres de regroupement, les scénarios d'exposition étant spécifiques au site étudié.